

## Niveau 3

### Pré-requis et conditions d'inscription

- Être âgé de 15 ans minimum au 31 décembre de l'année civile et avoir terminé son année de 3ème générale, « prépa-métiers », SEGPA ... ou
- Maximum 29 ans (au delà, nous contacter)

Avoir une première expérience à cheval et/ou au contact des chevaux.

### Voie de formation et Modalités d'alternance

Formation par la voie de l'apprentissage : 1 semaine en centre de formation et 3 semaines en entreprise

### Modalités pédagogiques

- Alternance entre cours théoriques et travaux pratiques sur une structure équestre et des séquences en entreprise
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant

# CAP agricole Palefrenier - Soigneur

Code RNCP N° 38389 -

Certificateur : Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

Date échéance : 01/01/2028

## Objectifs visés et évaluables

- Bloc 1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Bloc 2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Bloc 3 : Interagir avec son environnement social
- Bloc 4 : Réaliser des soins courants aux équidés
- Bloc 5 : Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés
- Bloc 6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords
- Bloc 7 : Réaliser des travaux en lien avec l'organisation d'une manifestation équestre

## Contenu de la formation

- Modules généraux : communication écrite et orale professionnelle, traitement de l'information écrite et chiffrée, calculs, éducation civique...
- Modules d'enseignement professionnel : soins aux chevaux, alimentation, anatomie et physiologie équine, réglementation et sécurité.
- Activités pratiques : entretien des écuries, manipulation et contention des équidés, préparation du cheval, opération de maintenance, etc.



# Modalités d'évaluations du diplôme

- Évaluations formatives lors des semaines de présence en centre de formation permettant à l'apprenant de se situer dans sa progression.
- Le diplôme du CAPa est obtenu par la validation de la totalité des 7 Unités Capitalisables (UC), évaluées tout au long de la formation.

## Suite du parcours

- Poursuite d'étude en formation de niveau 4 : Bac pro Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique, Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole...
- Salarié en centre équestre, écurie de propriétaire, haras, élevage équin, écurie de courses ...

## Public visé - Modalités de sélection

- Personne manifestant un fort intérêt pour les chevaux et leur bien-être.
- Aptitude à l'exécution de travaux physiques en extérieur.
- Entretien avec l'équipe pédagogique.

## Rémunération

Le statut d'apprenti donne droit à une rémunération basée sur un pourcentage du SMIC, qui varie en fonction de l'âge et de l'année de formation

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

## Renseignements et inscriptions :

CFPPA La Barotte Haute Côte-d'Or  
Route de Langres, 21400 Châtillon sur Seine  
Tel : 03 80 91 43 20 - [cfppa.chatillon@educagri.fr](mailto:cfppa.chatillon@educagri.fr)  
[www.labarotte.fr](http://www.labarotte.fr)

- 23 semaines en centre de formation réparties sur 2 années. 35 heures par semaine.
- 5 semaines de congés par an.
- Le cycle de formation peut être réduit pour tenir compte des compétences déjà acquises par l'apprenant.

## Mode de financement et tarif

Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aide aux frais d'hébergement, de restauration et de 1<sup>ers</sup> équipements.

## Délais d'accès à la formation

L'apprenti doit entrer en formation dans les 3 mois qui suivent le début du contrat d'apprentissage.

Début de la formation en centre courant septembre de l'année, avec entrée possible jusqu'à début décembre.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Possibilité d'accompagnement.

Pour plus d'informations, contacter notre référent handicap :

[handicap.chatillon@educagri.fr](mailto:handicap.chatillon@educagri.fr)

